



Séparation couple non marié-vente maison

Par **TITI**, le **22/12/2008** à **03:30**

Bonjour,

Mon amie et moi avons 2 enfants (3 et 8 ans), sommes propriétaires d'une maison depuis 1 an et liés solidairement par un emprunt.

Unilatéralement, elle a décidé d'une séparation et envisage de partir avec les enfants en prenant en location une maison.

Souhaitant la reconquérir, je me posais toutefois la question quand à ce qu'il peut se passer financièrement dans la mesure ou je sais que son salaire sera dorénavant versé sur un compte bancaire à son nom et non plus sur le compte que nous avons en commun.

Peut-elle, et par quels moyens, m'obliger à vendre la maison ?

Dois-je assumer seul le remboursement de l'emprunt en attendant la vente de la maison ?

Est-ce que la charge de loyer de sa maison rentrera en ligne de compte dans l'opération définitive ?

Merci pour votre aide précieuse.